

Guide sur les emballages de plastique de premier choix

Contexte et but

Au cours de l'été 2019, l'ACDFL a sondé l'opinion des membres du Groupe de travail sur les emballages de plastique, à propos de l'utilisation de matières plastiques pour les emballages de fruits et de légumes frais. Une analyse ultérieure, appuyée par l'évaluation des nouveautés et tendances nationales et internationales en matière d'emballages¹, a mené à la création de l'édition de mai 2020 du guide sur les emballages de plastique de premier choix de l'ACDFL. Ayant pour but d'informer et d'appuyer les membres de l'ACDFL dans leurs processus décisionnels sur les emballages, ce guide sera mis à jour à mesure que le justifieront les mises au point, ainsi que la conception et les capacités de recyclage des fournitures d'emballage.

Défavorable	Réduction au minimum²	Premier choix
Défavorable : en raison d'un manque de recyclabilité ou de réutilisation efficace, les membres de l'ACDFL chercheront à éliminer ou à remplacer les plastiques identifiés, dans un laps de temps déterminé.	Réduction au minimum : bien qu'une certaine recyclabilité ou réutilisation puisse être possible, les membres de l'ACDFL étudieront toute solution de rechange ou substitution pour les plastiques identifiés ou continueront à les utiliser au besoin.	Premier choix : compte tenu de la capacité potentielle ou actuelle de recyclage ou de réutilisation, les membres de l'ACDFL continueront à utiliser les plastiques identifiés et à les considérer comme substitués viables pour les plastiques identifiés en tant que « défavorables ».
PVC et polystyrène	Polypropylène biorienté	Polyéthylène téréphtalate (PET)
Plastiques oxo-dégradables	Polypropylène (PP) ³	Polyéthylène haute densité (PEHD)
Plastiques rigides hydrosolubles	Complexes laminés/films complexes	Polyéthylène basse densité (PEBD)
Polycarbonate	Dichlorure de vinylidène (PVdC) ⁴	Polyéthylène (PE)
Acrylique		rPET et autres plastiques de premier choix, recyclés post consommation ⁵
Plastique noir ou de couleur foncée ⁶		

1. Examen du contexte de l'emballage plastique dans le secteur des fruits et légumes frais, rapport technique de l'ACDFL, 2019

2. Le recyclage de certains plastiques peut varier considérablement au Canada; certaines provinces (p. ex., la Colombie-Britannique) ont acquis la capacité de recycler, tandis que d'autres (p. ex., la Saskatchewan) n'ont pas un volume suffisant pour justifier leur propre chaîne de recyclage ou établissent actuellement leur capacité de recycler. Les membres sont incités à consulter les responsables locaux ou provinciaux du recyclage, afin de confirmer tout changement (augmentation ou diminution) prévu aux taux de recyclage.

3. Contrairement aux plastiques figurant dans la catégorie de « réduction au minimum », le PP est de plus en plus recyclé dans diverses régions du Canada, tandis que d'autres régions envisagent activement la hausse de leurs taux nominaux. Si les niveaux de recyclage continuent à augmenter partout au Canada, le PP pourrait passer, en temps opportun, de la catégorie de « réduction au minimum » à celle de « premier choix ». L'ACDFL continuera à surveiller cette évolution et mettra à jour la liste de plastiques de premier choix, le cas échéant.

4. Le PVdC, à ne pas confondre avec le PVC, est généralement utilisé comme revêtement pour limiter l'humidité et la diffusion d'oxygène. Bien qu'il ne soit pas recyclable, les revêtements de PVdC sont relativement courants dans divers emballages.

5. Les plastiques de premier choix, recyclés post-consommation, qui continuent à satisfaire aux exigences en matière d'emballage de fruits et de légumes frais, sont aussi considérés comme étant de « premier choix ».

6. Bien que les plastiques utilisés dans les emballages noirs ou de couleur foncée puissent être recyclables, la majorité des installations de recyclage n'ont pas la capacité de détecter et de trier correctement ces plastiques, de sorte que les emballages opaques sont réacheminés vers les sites d'enfouissement. Les membres sont incités à confirmer si des efforts locaux ou régionaux sont en cours pour en améliorer la détection pendant le recyclage, en vue de la prise de décisions sur l'utilisation de plastiques noirs ou de couleur foncée.

FACTEURS À CONSIDÉRER

Étiquettes

- En ce qui concerne les étiquettes appliquées aux emballages ou directement sur les aliments, il faut principalement tenir compte des choix de matériaux et des adhésifs utilisés. Bien que le matériel d'étiquetage soit de plus en plus recyclable, les adhésifs utilisés peuvent contaminer par inadvertance les chaînes de recyclage. Les membres de l'ACDFL sont encouragés à discuter de solutions pour réduire au minimum, dans la mesure du possible, les répercussions néfastes de l'étiquetage.
- Certaines solutions d'étiquetage proposent le compostage comme moyen d'atténuer les impacts environnementaux des étiquettes. Cependant, en raison de variations saisonnières et du climat relativement froid, les conditions de compostage à domicile au Canada sont généralement considérées comme inadéquates ou insuffisantes pour décomposer efficacement les matériaux compostables, qu'ils soient à base de plastique ou autre. Les membres de l'ACDFL sont encouragés à confirmer, auprès des fournisseurs, l'impact des étiquettes compostables sur les capacités industrielles de compostage ou de recyclage local.

Facteurs liés à la conception et à la forme des emballages

- Les conceptions d'emballages légers et l'examen d'autres conceptions d'emballages, qui réduisent le rapport entre le poids de l'emballage et le poids des fruits ou légumes frais emballés, sont deux pratiques exemplaires qui peuvent mener à des réductions mesurables et démontrables du total des emballages en plastique.
- Les membres de l'ACDFL sont encouragés à discuter avec les fournisseurs des avantages et des inconvénients de ces choix d'emballage, afin de déterminer l'incidence sur d'autres facteurs clés, tels que la réduction des déchets alimentaires durant le transport, la maximisation de la durée de conservation des fruits et des légumes frais et la limitation des impacts imprévus sur les denrées en question.

Substituts de plastique, bioplastiques et matériaux d'emballage renouvelables

- On constate un nombre croissant de substituts de plastique, allant des bioplastiques aux biodégradables, matériaux d'emballage renouvelables et emballages traditionnels en bois et en papier. Les avantages que présentent la majorité de ces choix dépendent de la disponibilité de conditions de collecte et de compostage appropriées, que ce soit de nature résidentielle ou industrielle.
- En raison des variations saisonnières et du climat relativement froid, les conditions de compostage à domicile au Canada sont généralement considérées comme inadéquates ou insuffisantes pour décomposer efficacement les matériaux compostables, qu'ils soient à base de plastique ou autre. Les capacités de compostage industriel varient considérablement d'une province à l'autre au Canada.
- Les membres de l'ACDFL sont encouragés à discuter avec les fournisseurs des répercussions prévues du cycle de vie des matériaux de remplacement par rapport aux matériaux actuellement préférés. Pour éclairer ces discussions, l'ACDFL publiera un guide de sélection de matériaux en 2020, afin d'aider les membres à évaluer consciencieusement les choix entre les plastiques et les matériaux d'emballage de remplacement.

Source: Adapted from Tesco Preferred Materials List (2019)